

Avis de constitution

SOCIETE « NUVERAROSE COTE D'IVOIRE » en abrégé « NRCI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8^é TRANCHE, Lot
197, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 21/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NUVERAROSE COTE D'IVOIRE »

en abrégé « NRCI »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Stratège en santé ;
- Vente de produit complément Alimentaire ;
- Marketing de Réseau ;
- Opportunités commerciales durables ;
- Représentations d'entreprise de vie & santé;
- Favoriser l'accès à la santé ;
- I m p o r t - Export ;
- Financement lié aux activités commercial ;
- Intermédiation & financière ;
- Transport & Logistique ;
- Redressement, encadrement d'entreprise
- Achat & Vente des articles et produits divers ;
- Installation & Encadrement du secteur informel
- Et pour la réalisation de l'objet social :
 - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et

immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8é TRANCHE, Lot 197, Ilot 15

Dirigeant(s) M KOUAME KOUADIO PRINCE PASCAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00754 du 09/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09223/GTCA/RC/2026 du 09/02/2026

